

[Prénom et nom du locataire]

[Adresse complète]

[Code postal et ville]

[Téléphone]

[Adresse e-mail]

[Nom du propriétaire ou de l'agence]

[Adresse]

[Code postal et ville]

[Ville], le [date]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : mise en demeure de restituer le dépôt de garantie

Madame, Monsieur,

Par courrier du [date de la première lettre], je vous ai fait part de ma contestation concernant la retenue de [montant retenu] euros opérée sur mon dépôt de garantie, relatif au logement que j'occupais au [adresse complète du logement] jusqu'au [date de sortie].

Je vous demandais de m'adresser, sous 15 jours, les justificatifs correspondant à cette retenue (factures ou devis), à défaut de quoi je réclamerais le remboursement intégral de la somme concernée.

Ce délai est aujourd'hui dépassé et je suis toujours sans réponse de votre part (ou : les justificatifs transmis ne correspondent pas aux mentions de l'état des lieux de sortie et ne permettent pas de justifier cette retenue).

Je vous rappelle que conformément à l'article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, le dépôt de garantie doit être restitué dans un délai maximum de deux mois à compter de la remise des clés (un mois si l'état des lieux de sortie est conforme à celui d'entrée). Passé ce délai, le solde restant dû est majoré de 10 % du loyer mensuel, pour chaque période mensuelle commencée en retard.

Je vous mets donc en demeure de me restituer la somme de [montant retenu] euros dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la présente lettre. À défaut, je me réserve le droit de saisir la commission départementale de conciliation, puis le tribunal judiciaire compétent.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]